



« Pour ce qui est du dispositif d'Accompagnement intensif des jeunes (AIJ), les moyens ont été doublés avec 70 000 accompagnements supplémentaires en 2020 et 140 000 en 2021. »

Eric Cligny, responsable service Entreprises à la direction des opérations Pôle emploi Grand Est

Eric Cligny, responsable service Entreprises à la direction des opérations Pôle emploi Grand Est

Pôle emploi, acteur majeur du plan **1 jeune, 1 solution**

Pour aider les jeunes arrivés sur le marché du travail en septembre 2020 mais aussi ceux qui sont toujours sans emploi ou formation, le gouvernement a triplé les moyens consacrés à l'emploi des jeunes. Le plan « 1 jeune, 1 solution » vise à ne laisser aucun d'entre eux au bord de la route. Pôle emploi est un acteur majeur de la mise en œuvre de ce plan. Echanges avec **Eric Cligny**, responsable du service Entreprises à Pôle emploi Grand Est.

Quelle est la situation actuelle de l'emploi des jeunes qui explique la mise en place du plan 1 Jeune, 1 Solution ?

Eric Cligny : Chaque année, ce sont quelque 750 000 jeunes qui sortent des systèmes scolaire et universitaire et des dispositifs leur ont toujours été réservés pour faciliter leur accès à l'emploi. Mais cette année leur situation a été quelque peu compliquée par la crise sanitaire : certains ont eu par exemple des difficultés à achever leur formation, d'autres à entrer dans le cursus d'études choisi... Nous enregistrons en effet une hausse sensible du nombre de demandeurs d'emplois jeunes. C'est pour donner à ce public tous les atouts pour accéder à l'emploi que le gouvernement a lancé ce plan.

Que contient ce plan ?

Il contient un certain nombre de dispositifs et de mesures dont l'ouverture de 120 000 places supplémen-

taires au titre de Parcours Emploi Compétences ou des Contrats d'Initiative Emploi qui sont des dispositifs d'inclusion durable. Pour ce qui est de l'Accompagnement intensif des jeunes, les moyens ont été doublés avec 70 000 accompagnements supplémentaires en 2020 et 140 000 en 2021 et les moyens de Pôle emploi

ont été abondés pour cette mission. 100 000 nouvelles formations seront proposées spécialement aux jeunes sans formation. Des aides sous forme de compensation sont apportées aux employeurs accueillant des jeunes avec notamment le financement de 100 000 missions de service civique.

Quel est le rôle de Pôle emploi dans la mise en œuvre de ce plan ?

Il est tout d'abord d'accompagner les jeunes vers les offres d'emploi et de les orienter si besoin vers les partenaires qui ont un service spécifique (Mission locale pour les parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, l'Apec, Cap Emploi pour le public handicapé...). Pôle emploi assure aussi une mission de relais des informations et des aides à destination des employeurs. Une activité qui se conjugue avec les missions habituelles comme la promotion de profils auprès d'employeurs, celle de l'apprentissage.



Lire
la suite
>>>



« Pôle emploi, acteur majeur du plan 1 jeune, 1 emploi » (suite)

Questions à... Stéphane Berceville, conseiller sur le dispositif Initiative pour l'emploi des jeunes

Accompagnement intensif des jeunes Leur donner toutes les clés pour accéder à l'emploi

Qu'est-ce que l'Accompagnement intensif des jeunes ?

Ce dispositif appelé aussi **Initiative pour l'emploi des jeunes** est financé par la Région et le Fonds social européen. Il est réservé aux jeunes de 16 à moins de 26 ans. Il prévoit un accompagnement de six mois par un conseiller attitré.

En quoi consiste cet accompagnement ?

Il diffère selon les profils accueillis. En initiale, nous mettons en place un atelier qui va présenter aux jeunes toutes les ressources du plan **1 jeune, 1 solution**. Cet atelier permet ainsi de recenser les besoins de chacun et de construire les projets individualisés.

Quel est le profil des jeunes que vous accueillez dans ce dispositif ?

Ils sont pour beaucoup sortis de la scolarité sans projet particulier ou bien ils sont entrés dans une voie d'études qui ne les satisfait pas du fait d'une mauvaise orientation. Nous définissons

ou redéfinissons avec eux un projet à partir des compétences qu'ils ont, nous identifions les formations complémentaires qui peuvent être nécessaires et nous voyons les modalités de leur financement.

Certains jeunes peuvent avoir un projet bien défini. Quel accompagnement leur proposez-vous ?

Ces jeunes ont surtout besoin de conseils pour intégrer le marché de l'emploi. Nous travaillons surtout sur les « savoir être » recherchés par les entreprises, les atouts qu'ils peuvent faire valoir auprès des recruteurs. Nous les orientons vers les divers canaux d'offres d'emploi et les préparons aux entretiens d'embauche.

Au-delà du projet, des jeunes sont souvent inadaptés au monde du travail ou n'ont pas d'expérience. Pour cela l'atelier « Atout jeune » va sensibiliser le public aux savoir être professionnels. Par le biais de jeux de rôle, ils vont eux-mêmes découvrir les enjeux du recrutement pour une entreprise. Nous avons par ailleurs créé, avec la Mission locale, un atelier pour travailler

les freins périphériques à l'emploi (difficultés sociales, santé...) et avec Cap Emploi nous abordons la situation des personnes handicapées. Pour contrer au mieux le frein du manque d'expérience, nous organisons des temps de mise en situation dans le milieu professionnel où les jeunes vont pouvoir faire preuve de leurs capacités et potentiels. Nous mettons aussi en place des formations préalables à l'emploi.

En savoir plus sur le dispositif Accompagnement intensif des jeunes (AIJ)

www.pôle-emploi.fr
www.pole-emploi.fr/employeur



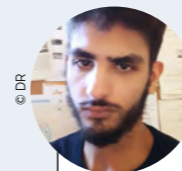
Vitry-le-François Pôle emploi fait la promotion des apprentis

Dans le cadre de l'Accompagnement intensif des jeunes (AIJ), l'agence Pôle emploi de Vitry-le-François (Marne) a mis sur pied en interne une action particulière. **Promotion des apprentis** visant à faciliter l'accès à l'apprentissage. **Audrey Archimbaud**, conseillère AIJ, **Pierrick Meslard**, conseiller entreprise, et **Magali Colas**, référente formation, ont ainsi accompagné douze jeunes. « Lors des ateliers qui leur étaient destinés, ces jeunes venaient à l'agence faire leur démarche de recherche de stage en toute autonomie. Nous étions là pour les aider si besoin, les orienter vers des ressources, les coacher. Il s'est créé une vraie dynamique de groupe où les jeunes s'entraidaient, s'encourageaient mutuellement. A partir de là, nous avons fait aussi la promotion de profils de jeunes en recherche d'apprentissage auprès d'entreprises en quête d'apprentis » explique Audrey Archimbaud. Avec la Mission locale, l'agence de Pôle emploi a aussi organisé des ateliers de découverte des métiers dans des domaines aussi variés

que l'agriculture, la viticulture, l'élevage, le SMV (Service militaire volontaire), les transports...

« Nous travaillons surtout sur les savoir être recherchés par les entreprises et les atouts qu'ils peuvent faire valoir auprès des recruteurs. »

Stéphane Berceville, conseiller Pôle emploi



Accompagnement intensif des jeunes (AIJ)

L'exemple d'Aghliles Bessad

Bénéficiaire du dispositif, Aghliles Bessad est actuellement, dans le cadre du service civique, chargé de l'accueil des demandeurs d'emploi à l'agence de Briey. Il les aide à se familiariser avec les outils numériques ou à les utiliser dans leur démarche de

recherche d'emplois. « Je mets à profit mon expérience de demandeur d'emploi pour les conseiller » explique-t-il. Titulaire d'un bac pro Systèmes électroniques et numériques, il a postulé à l'annonce placée par l'agence de Pôle emploi sur le site ouvert dans le cadre

du service civique. « A l'issue de cette mission, j'ai un projet de retour à l'emploi. Tout en travaillant ici, je bénéficie d'une aide et d'un accompagnement pour le réaliser. Ici tout le monde est à mon écoute » explique l'intéressé.